

Santé, sécurité et conditions de travail :

Un nouveau réseau pour les représentants du personnel au CSE

Succédant au CHSCT, le CSE est l'instance représentative compétente en matière de santé, sécurité et conditions de travail.

Comment fonctionne le réseau?

- Un réseau animé par les partenaires de la prévention
- Des temps d'échanges périodiques
- Des informations partagées



Que m'apporte le réseau ?

- Partage des expériences sur les moyens et le fonctionnement du CSE
- Amélioration des connaissances techniques et juridiques
- Développement de la culture de prévention dans l'entreprise



Vous pouvez vous inscrire dans le réseau en complétant le bulletin d'inscription ci-joint



RESEAU CSE

Santé, sécurité et conditions de travail

NOM, Prénom :

Entreprise :

Téléphone :

Courriel :

Vos missions au sein du CSE en lien avec la santé, sécurité et conditions de travail :

Vos motivations pour intégrer le réseau :

A envoyer à
prevention@cgss.re